



FORMATION ÉCONOMIQUE DES ÉLUS CSE

Objectifs

Cette formation vise à ce que les membres du CSE puissent développer leurs aptitudes à déceler les risques, connaître le cadre législatif et réglementaire, les principes de prévention ainsi que de comprendre la budgétisation et d'autres volets économique. L'objectif est de connaître les droits, les devoirs et les obligations, s'approprier les méthodes nécessaires d'aide à la réussite de la mission ainsi que de connaître les principaux éléments comptables et le fonctionnement des budgets CSE.

Méthode et Matériel pédagogique

- ◆ Documentation CSE du Ministère du Travail accessible via la plateforme ED5
- ◆ Documents supports pour la réalisation des travaux version numérique et papier (adaptés à l'entreprise si besoin)
- ◆ Formation à dominante pratique : après un apport théorique, le formateur s'appuiera sur les connaissances des participants pour établir des stratégies de travail afin de mieux réussir la mission

Moyens d'encadrement

Formateurs(trices) C.H.S.C.T. CSSCT du CSE certifié auprès de la DREETS.

Évaluations & Attestation des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation peuvent prétendre à l'obtention de l'attestation des compétences. Attestations de présence et de compétences seront délivrées en fin de formation.



4 jours - 28 heures



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
France Métropolitaine



10 Stagiaires maximum
Individualisation : oui



Public : Membres élus du CSE

Pré-requis : Être élu membre du CSE



Actualisation des compétences :
tous les 4 ans (28 heures)



Délivrance d'une attestation de compétence à l'issue de la formation sous réserve du suivi de la totalité de la formation



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap :
ref.handicap@ed5.fr

4,93/5



Programme de la Formation

Partie Fonctionnement 2 jours :

- Le rôle du CSE : missions et attributions
- Changement suite à la loi MACRON
- Intégration de la mission comité de santé, sécurité et condition du travail
- Fonctionnement du CSE dans le respect du cadre juridique
- Convocation, ordre du jour, procès-verbal
- Rôles : du Président, du Secrétaire, du Trésorier
- Règlement intérieur
- Recours aux experts de CSE
- Les méthodes de communication
- Les moyens de communication ou d'enquête auprès des salariés
- Les budgets de CSE et les marges de manœuvre
- Le budget d'activités sociales et culturelles
- Les obligations comptables Assurances obligatoires du CSE

Partie économique 2 jours :

- Les grands principes comptables pour le CSE
- Méthodes d'organisation et conditions d'efficacité
- Le 0,2 % de fonctionnement et la subvention des activités sociales et culturelles
- Le calcul des différentes subventions
- La séparation des budgets
- Les conditions de transferts entre les budgets
- Les assurances obligatoires
- Établir les documents annuels
- Présenter les comptes en séance plénière
- Communiquer les comptes et les prévisions aux salariés

Le + ED5

- ◆ Habilitation pour les formations SSCT & Économique des Membres élus du CSE
- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique sélectionnée et expérimentée
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

Nous contacter



📍 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

☎ 04 11 94 00 50



www.ed5.fr



contact@ed5.fr

ED5 S.A.S au capital de 7470€

Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.